

**Formulaire de demande
d'autorisation de Césure 2025/2026**

Direction des Services de la Recherche
2 rue de la liberté-93526 Saint-Denis cedex

Attention : Ce formulaire doit être transmis aux responsables des écoles doctorales dont vous dépendez avant le 30 septembre 2025.

Préambule L'article 14 de l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale prévoit qu'« à titre exceptionnel, sur demande motivée du doctorant, une période de césure insécable d'une durée maximale d'une année peut intervenir une seule fois, par décision du chef d'établissement d'inscription, après accord et avis du directeur de thèse et du directeur de l'école doctorale.

Le décret n° 2018-372 du 18 mai 2018 précise les règles relatives à une suspension temporaire des études au cours du cursus universitaire en formation initiale :

- La période de suspension est dénommée « période de césure »
- La période de césure intervient à l'initiative de l'étudiant et ne peut être rendue obligatoire dans le cursus
- La durée ne peut être inférieure à 1 an, et doit s'opérer entre la 1^{ère} et la 6^{ème} année thèse.
- Durant la période de césure le doctorant suspend sa formation doctorale et ses travaux de recherche et n'est plus intégré à l'unité de recherche. (Aucune attestation d'assiduité ne sera délivrée pendant et après cette la période).
- Aucune autorisation de mission en cette période de césure (aucune demande d'aide financière).
- La période de césure n'est pas comptabilisée dans la durée de la thèse.

Le/la doctorant.e

N° d'étudiant.e :	
Nom (de naissance) :	
Prénom (de naissance)	
Courriel :	
Unité de recherche :	
Directeurs/trices de recherche :	
Année de 1 ^{ère} inscription en thèse :	

Contrat doctoral ou autre mode de financement : Oui ☐ Non ☐ Si oui, préciser :	Co-tutelle : Oui ☐ Non ☐ Si oui, date de début de convention :
--	--

Titre de la Thèse :

Entretien CSI : Oui ☐ Non ☐

Motifs de césure

- ☐ Une inscription dans une autre formation ;
- ☐ Une expérience en milieu professionnel en France ou à l'étranger ;
- ☐ Un engagement de service civique en France ou à l'étranger ;
- ☐ Un projet de création d'activité en qualité d'étudiant-entrepreneur ;
- ☐ Congé de maternité, de paternité, congé parental
- ☐ Aidant Parents malade
- ☐ Congé de maladie d'une durée supérieure à quatre mois consécutifs
- ☐ Congé d'une durée au moins égale à deux mois faisant suite à un accident de travail
- ☐ Autre situation :

Convention de césure

Pendant cette période de césure, [Civilité prénom nom] est inscrit(e) en doctorat au sein de l'Ecole doctorale

Le/la doctorante devra s'acquitter de la Contribution de vie étudiante et de Campus (CVEC), pourra bénéficier d'un taux réduit concernant les droits d'inscription et obtenir un certificat de scolarité ainsi qu'un accès à la BU.

Le/la doctorante suspend sa formation doctorale et ses travaux de recherche et n'est plus intégré à l'unité de recherche. La durée de la période de césure n'est pas comptabilisée dans la durée de la thèse.

A l'issue de cette période de césure, [Civilité prénom nom] sera ré-intégré dans l'école doctorale, dans l'unité de recherche [nom de l'Unité], pour poursuivre ses travaux de recherche, sous la direction de [nom et prénom du directeur de thèse], sur le sujet [titre de la thèse], en vue de soutenir sa thèse de doctorat.

Lettre de motivation

VISAS ET AVIS :

Le/la doctorant : Je certifie être à l'initiative de cette demande de césure et souhaiter suspendre la préparation de ma thèse. Je joins à cette déclaration le ou les justificatifs nécessaires et une lettre motivant ma demande.	Fait à : Le : Nom, prénom et signature :
Le directeur ou la directrice de thèse : (Observations et avis) ☐ Avis favorable ☐ Avis défavorable	Fait à : Le : Nom, prénom et signature :
Le directeur ou la directrice de l'école doctorale (Observations et avis) ☐ Avis favorable ☐ Avis défavorable	Fait à : Le : Nom, prénom et signature :